



**HAL**  
open science

## La circulation migratoire, bilan des travaux. Synthèse

Emmanuel Ma Mung, Mohamed Kamel Dorai, Marie-Antoinette Hily, Frantz Loyer

► **To cite this version:**

Emmanuel Ma Mung, Mohamed Kamel Dorai, Marie-Antoinette Hily, Frantz Loyer. La circulation migratoire, bilan des travaux. Synthèse. Migrations études, 1998, 84, pp.1-12. halshs-00673697

**HAL Id: halshs-00673697**

**<https://shs.hal.science/halshs-00673697>**

Submitted on 24 Feb 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LA CIRCULATION MIGRATOIRE, BILAN DES TRAVAUX. Synthèse

Emmanuel MA MUNG<sup>1</sup>, Kamel DORAI<sup>2</sup>,  
Marie-Antoinette HILY<sup>3</sup>, Franz LOYER<sup>4</sup>

La présente synthèse rend compte des résultats d'une étude menée en décembre 1997 portant sur " Le concept et la pratique effective de la circulation migratoire ". L'étude, dans son approche méthodologique, a privilégié deux axes :

- Une recension et une analyse critique des travaux existants sur ces questions ;
- Une typologie des modes de circulation migratoire en distinguant catégories de l'échange (réseaux) et catégories du cheminement (filiales).

L'étude, après avoir fait le point sur les connaissances actuelles en matière de dynamique migratoire, a mis en relief, d'une part, l'importance croissante des diasporas, des réseaux et filiales d'immigration ; elle a, d'autre part, testé l'hypothèse selon laquelle le concept de " circulation migratoire " permet de mieux rendre compte des tendances actuelles des migrations.

Effectuée pour la Direction de la Population et des Migrations, cette étude, placée sous la responsabilité scientifique de Emmanuel Ma Mung (MIGRINTER, CNRS-universités de Poitiers et de Bordeaux III), a été réalisée par Kamel Dorai, Frantz Loyer, doctorants et Marie-Antoinette Hily, chargée de recherche au CNRS.

## BILAN DES TRAVAUX SUR LA CIRCULATION MIGRATOIRE

Dans la seconde moitié du XXe siècle, on observe, parallèlement au développement des migrations internationales, un double processus : la mondialisation de l'économie, qui favorise une intense circulation du capital, des biens et des services, et une nouvelle dynamique des identités nationales.

---

<sup>1</sup> Chargé de recherche au CNRS – Université de Poitiers / CNRS, laboratoire MIGRINTER

<sup>2</sup> Doctorant en géographie – Université de Poitiers / CNRS, laboratoire MIGRINTER

<sup>3</sup> Chargé de recherche au CNRS – Université de Poitiers / CNRS, laboratoire MIGRINTER

<sup>4</sup> Doctorant en géographie – Université de Poitiers / CNRS, laboratoire MIGRINTER

Alors que l'espace national tend à se clôturer avec la résurgence des ethnonationalismes et les réglementations des Etats en matière de contrôle des flux migratoires, les interactions culturelles et le commerce des biens et des services se développent, révélant ainsi la porosité des frontières et l'hétérogénéité des États-nations.

On assiste également à une mondialisation du système migratoire européen qui élargit considérablement son aire de recrutement et s'accompagne de la mise en place de la libre circulation au sein de l'Union Européenne. L'intégration progressive des États du sud de l'Europe dans les traités de libre circulation a pour effet de développer une " mobilité alternative ", en générant dans ce domaine des disparités entre les pays intégrés et les pays tiers (Simon, 1990). Dans cette perspective, la mondialisation des migrations induit trois phénomènes principaux : le passage du retour définitif au retour alternatif, le développement des diasporas et des réseaux communautaires et une circulation accrue des individus. Ils interrogent la représentation de l'homogénéité de la nation et notamment l'adéquation entre État, nation et territoire.

Dès lors, se pose la question de la gestion politique de ces modes d'organisation. Ces processus soulèvent en effet des interrogations relatives aux circulations transnationales et au statut politique des minorités, en de tous autres termes que ceux des années soixante-dix, qui opposaient arrêt ou reprise de l'immigration, intégration ou retour. Enfin, ils caractérisent des dispersions qui ne sont ni passagères ni ponctuelles mais donnent lieu à des stratégies où l'éclatement dans l'espace est lui-même utilisé comme ressource.

Face à ces constats il convient de questionner les outils conceptuels dont nous disposons pour aborder les problèmes actuels du passage à des formes d'organisation et de développement à des échelles transnationales.

Le bilan des recherches sur les phénomènes de circulation migratoire, soumis à lecture et à critique, ne prétend pas à une analyse exhaustive de l'ensemble de la littérature en sciences sociales consacré aux déplacements de population dans le monde. Nous avons abordé ce bilan en privilégiant l'espace français et européen, avec pour objectif de rendre compte de la production scientifique qui décrit des modes d'organisation collectives issues de l'immigration. L'étude bibliographique est donc centrée sur les notions de circulation migratoire, de diaspora, de réseaux migratoires et de systèmes migratoires; notions de plus en plus utilisées dans le champ des recherches sur les migrations internationales.

## 1. DE LA *noria* A LA CIRCULATION MIGRATOIRE

La fermeture des frontières aux travailleurs immigrés au milieu des années soixante-dix, le regroupement familial et la pérennisation de la présence des populations migrantes ont profondément modifié le rapport des groupes immigrés aux espaces d'origine. En outre, les effets de la crise économique ont eu, entre autres conséquences, d'accentuer les mobilités; les migrations. devenant de plus en plus complexes dans leurs modes d'organisation, créant des rapports tout aussi complexes entre sédentarité et mobilité (Tarrus, 1992) Des expériences et des pratiques de contournement des dispositifs juridico-étatiques se sont développées. Désormais les réseaux se structurent et s'articulent sur plusieurs territoires et acquièrent des capacités de régulation relativement autonomes. Les activités légales et illégales s'imbriquent et se renforcent fournissant des ressources renouvelées de création de richesses.

## 1.1 Noria et va-et-vient

Robert Montagne (1954) est probablement le premier à utiliser le terme de "noria" humaine pour désigner l'arrivée de migrants d'un village d'origine en remplacement de ceux rentrés définitivement. Ce terme peu utilisé dans les travaux ultérieurs sur les migrations a été largement critiqué notamment par Abdelmalek Sayad (1977) qui le jugeait inadéquat à rendre compte de la complexité des processus migratoires : "*(...) l'image stéréotypée de la noria : l'immigration serait un mouvement qui amènerait en France - et ramènerait de France -, dans un perpétuel renouvellement, des hommes toujours nouveaux (même s'ils ne sont pas à leur première émigration ni à leur premier séjour en France) et toujours identiques, l'immigré étant fixé une fois pour toutes dans l'image du rural (ou du paysan) émigrant seul (i. e. sans famille), pour une durée nécessairement limitée*". Le terme de "noria complexifiée" sera cependant repris par P. Gonin (1997) pour décrire la diversification croissante des échanges entre les villages de la vallée du fleuve Sénégal et la France.

A la différence du terme de noria, celui de "va-et-vient" (Charbit, Hily, Poinard, 1997) a connu un meilleur destin. Initialement il apparaît dans les travaux de R. Montagne consacrés aux travailleurs kabyles : "*Un courant continu s'établit bientôt dans les deux sens entre le pays d'origine et la colonie située en France. Les 8/10 de ceux qui y vivent, vont et viennent, coupant leur séjour d'un ou deux ans en France par des retours de six mois ou un an*". Un dixième de la communauté ne pratique pas ce va-et-vient. Son "*rôle semble être de maintenir la permanence de l'établissement conquis en France*" et de jouer le rôle d'intermédiaire avec la société d'accueil. La notion de va-et-vient qui sous-tend celle de circulation migratoire n'est donc pas récente, elle préfigure déjà le fonctionnement en réseau des groupes migrants et leur capacité de maintenir des liens entre pays d'origine et pays d'accueil.

Les recherches sur la circulation migratoire vont se développer avec la stabilisation des populations issues de l'immigration, l'émergence d'une économie des transports en Europe et l'accroissement des échanges intra-européens (Ma Mung : 1996, de Tapia : 1998). Dans cette perspective, tout un courant de recherche, en France notamment, va produire une réflexion théorique originale et développer des travaux empiriques sur les mobilités des populations. Le recadrage de la problématique sur les migrations et la modification de ses objets de recherches s'inscrit dans le déplacement du débat de la sociologie de l'intégration vers une sociologie de la constitution de savoir-faire migratoires et de la construction de réseaux transnationaux producteurs de richesse économique. A. Tarrius en proposant la notion de "territoires circulatoires", faits de centralité multiples, introduit dans la perspective d'une anthropologie du mouvement, la figure de l'"acteur migrant", créateur et reproducteur de liens sociaux entre lieu d'origine et étape de parcours. Le mouvement spatial est une ressource constituante des identités, lesquelles renvoient "*à une capacité de perpétuer un rapport nomadisme/sédentarité ; ce rapport détermine prioritairement les divers phénomènes de réactivation identitaire, eux-mêmes initiateurs d'urbanités nouvelles*".

## 1.2. Filières migratoires, chaîne migratoire, "champ migratoire"

La prise en compte de la circulation migratoire s'inscrit dans une problématique où les notions de filières, de chaîne migratoire et enfin, plus récemment, de "champ migratoire" trouvent une efficacité, notamment dans la recherche anglo-saxonne et française, pour décrire

de nouveaux phénomènes de mobilité. Dans l'étude de la circulation migratoire, les Anglo-saxons mènent l'analyse du point de vue du pays d'origine alors que la plupart des chercheurs français l'abordent à partir des migrants installés définitivement dans leur pays d'accueil, et qui circulent entre leur pays d'accueil et d'origine. Chez les Anglo-saxons, le terme de *circulatory migration* désigne la migration circulaire, le migrant se déplace en revenant toujours à son lieu de résidence originelle, celui de circulation migratoire (*circulation*) se réfère à une migration inter-régionale temporaire. Dans la recherche française on trouve plutôt la notion de réseaux ou celle de canal migratoire.

### *Les filières migratoires comme facteur d'organisation d'un espace relationnel*

La recherche sur les filières migratoires s'est faite, en France, à partir de travaux largement inspirés d'approche géographique sur les migrations intra-nationales (relations villes-campagnes). Dans un article daté de 1971, R. Schwab a montré que les migrations rurales pouvaient être retenues comme critère de régionalisation en opposant des espaces ruraux homogènes, aux horizons migratoires des villes régionales et aux espaces polarisés par des villes industrielles. Plus tard R. Béteille montrera que des filières migratoires remontant au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle avaient " *non seulement projeté les Aveyronnais dans un espace de dimension nationale, voire internationale, mais surtout abouti à l'organisation d'un véritable espace humain et relationnel* ". G. Simon (1979), et M. Poinard (1991) appliqueront une démarche et une conceptualisation similaires pour mettre en évidence l'un dans son analyse de l'espace des travailleurs tunisiens en France, l'autre à propos de l'émigration des Portugais que la constitution d'un "*champ social international*" mettait en jeu des relations préférentielles, des filières, des comportements socioculturels et des intérêts économiques.

### *De la chaîne migratoire au "champ migratoire"*

La notion de chaîne migratoire tout comme celle de migration par "échelon" (Ravenstein, cité par White et Woods, 1990) est introduite dans la littérature anglo-saxonne pour décrire la migration par étapes constituée de mouvements successifs d'un espace périphérique vers un espace central. Le migrant dans son parcours passerait par différents échelons propices à l'acquisition de nouveaux comportements.

Frank N. Pieke (1992) donne une définition de la migration en chaîne très proche de celle des réseaux migratoires tels qu'ils ont été définis par Faist (1997) par exemple. La migration en chaîne développe un va-et-vient des migrants qui sert en partie de support à la circulation de l'information : "*A travers leurs lettres, leurs appels téléphoniques, leurs télégrammes, leurs envois d'argent, et surtout leurs visites aux pays, les Chinois vivant déjà aux Pays-Bas déterminent en grande partie l'image que se fait la communauté d'origine de la vie en Hollande*". Pour l'auteur, une culture de l'émigration se crée alors dans la communauté de départ, propice à de nouveaux départs.

Thomas Faist développe un point de vue proche : "*It is likely that networks of circular migration - a regular circuit in which migrants retain [...] contacts and routinely return home - transform themselves into chain migration*". Pour lui certaines formes de circulation migratoire (*circular migration*) peuvent déboucher sur la mise en place d'une chaîne migratoire qui se renforce avec la durée de la migration.

Le concept de "*champ migratoire*" a été proposé initialement par des démographes qui s'efforçaient de mesurer des flux (Courgeau, 1970) ainsi que par les géographes dont une des préoccupations concerne la traduction spatiale des relations migratoires. Il permet de saisir à la fois les aires de départ et d'arrivée et des comportements (flux, organisations, services..). Concernant l'analyse de l'espace relationnel des Tunisois G. Simon met en évidence : "*un véritable espace humain, fortement structuré et dynamique. [Le champ migratoire] aire d'extension des migrations d'une population donnée, à l'image d'un champ magnétique, est un espace dans lequel la dite population construit un ou des réseaux de relations*" (1979).

### *La circulation migratoire : un phénomène encore peu étudié*

L'étude des modalités de la circulation migratoire s'inscrit dans un champ d'investigation situé au carrefour de plusieurs disciplines qui tentent de saisir la migration dans une perspective dynamique à l'encontre des approches en termes d'insertion ou d'intégration. Ce concept, écrit Gildas Simon, différent de celui de migration, fait référence à la mobilité physique des hommes, avec leur itinéraire, leur moyen de transport et la pratique effective et affective de l'espace parcouru. Pour A. Tarrus (1996) il s'agit de privilégier dans l'analyse le couple migration/territoire qui selon lui " fait autrement sens " que le couple immigration/insertion. Pour l'auteur le terme " immigré " appelle " insertion " alors que le " migrant " "*est plutôt accolé à " territoire ". Le premier circulerait sur nos espaces juridiques, éthiques, jusqu'à nous rejoindre en ce point consensuel des identités collectives appelé " citoyenneté ", le second apparaît comme plus libre de projet, sa référence est le territoire qu'il construit, parcourt, traverse, conquiert parfois, sans se soucier outre mesure des valeurs ou usages des lieux*". En posant le problème en ces termes, la recherche se déplace d'un paradigme d'intégration vers un paradigme " mobilitaire ". En différenciant le migrant-nomade des populations sédentaires, la recherche sur les migrations et les migrants s'ouvre à de nouvelles approches, à de nouveaux terrains d'investigation et tente de penser l'espace des sociétés. Dans cette perspective la notion de " territoire circulatoire " est le résultat de : "*... productions de mémoires collectives et de pratiques d'échanges sans cesse plus amples, où valeurs éthiques et économiques spécifiques créent une culture*" (A. Tarrus, 1994). S. de Tapia (1998) reprend à son compte cette démarche et précise que ce terme a été conçu "*comme le support matériel dynamique de plusieurs concepts géographiques et sociologiques de l'étude des migrations internationales... ; tels que le commerce ethnique (à partir de la notion américaine d'ethnic business), les processus de maintien et de transformation des identités face à ceux de l'intégration et de l'assimilation, les notions d'espace et de champ, de filières et de réseaux migratoires, de circulation, de réseaux sociaux transnationaux, de diaspora*".

## 2. DIASPORA : PHENOMENE DECRIT OU CONSTRUIT ?

Le terme de diaspora est d'un usage récent dans les sciences sociales (Bruneau, 1995 ; Hovanessian, 1998). Avant 1980 peu de travaux utilisent cette notion, l'association diaspora et peuple juif restant trop évidente pour que les chercheurs l'appliquent à d'autres groupes. Dès 1955 cependant, Max Sorre suggérait que le terme de diaspora pouvait se rapporter à d'autres groupes tels les Arméniens ou les Polonais exilés en France. Les groupes ainsi désignés, à partir du " modèle " juif, présentent, selon lui, la caractéristique de conserver des liens avec la patrie d'origine et de former des minorités étrangères animées d'un idéal

collectif très fort. Ce n'est qu'après 1980 que le concept de diaspora retiendra de plus en plus l'intérêt des chercheurs. Des auteurs comme Médam ou Clifford d'ailleurs, relèvent que son usage est si fréquent qu'il en perd toute validité scientifique dès lors qu'il désigne de nombreux phénomènes migratoires caractérisés par la dispersion de populations originaires d'un espace national dans plusieurs pays récepteurs.

La primauté de la théorisation du concept de diaspora revient à la recherche anglo-saxonne. Gabriel Sheffer(1986) en fait remonter son apparition à l'article d'Armstrong (1976), et pense qu'il serait erroné de considérer que le terme de diaspora ne puisse s'appliquer qu'à la dispersion des Juifs, alors que d'autres diasporas ont existé, voire même les ont précédées (nabatéenne, phénicienne ou assyrienne). Il relève aussi que depuis la seconde moitié du dix-neuvième siècle, des diasporas, qui présentent de nombreuses similarités avec la diaspora juive, se sont développées en Europe telles celles des Grecs, des Chinois et des Turcs. Il propose trois critères de définition :

- Le maintien et le développement d'une identité propre au peuple " diasporisé ". Cette formation identitaire relève d'une démarche volontariste des individus membres de la diaspora qui se reconnaissent en elle.
- Une organisation interne de la diaspora distincte de celle de son État d'origine ou d'accueil. Cette organisation sociale se base essentiellement sur le communautarisme (*communalism*). Celui-ci permet à la diaspora de se distinguer de l'État d'accueil sans faire preuve de séparatisme et de pratiquer le *lobbying* pour défendre ses intérêts.
- Des contacts significatifs avec sa patrie d'origine, sous forme réelle (voyages, remises...) ou symbolique, telle que l'expression juive "l'an prochain à Jérusalem" répétée à la fin de la prière de Pessah.
- 

Des auteurs comme Esman (in Sheffer,1986) restreint l'usage du terme à une catégorie de migrants qu'il appelle " minoritaires ": "*Diaspora is a minority group of migrant origin which maintains sentimentals or material links with its land of origin*". Il exclut donc dans cette logique, les migrants qui ont quitté leur pays et sont devenus les éléments dominants dans leur pays d'arrivée (les Anglais en Australie ou en Nouvelle-Zélande) ou d'autres groupes (les Afrikaners) qui ont coupé leurs liens sentimentaux et économiques avec leur pays d'origine ainsi que les groupes ethniques minoritaires dans un État à la suite de découpage territoriaux (les Druzes au Liban).

Robin Cohen (1997) tout en déplorant le manque de théorisation dans les travaux sur la diaspora, souligne que l'archétype juif peut être pris comme base de réflexion, sans pour autant constituer un modèle, transposable aux nouvelles conditions globales. Safran (1991) quant à lui souligne que le terme diaspora peut-être considéré comme une "désignation métaphorique" (*a metaphoric designation*), et peut alors concerner des populations très différentes : " les expatriés, les expulsés, les réfugiés politiques, les résidents étrangers, des immigrants, des minorités raciales et ethniques ".

La conception française de la diaspora insiste davantage sur le maintien de l'unité du groupe et son mode de fonctionnement. Dans cette perspective, Isabelle Rigoni (1997) propose une synthèse des principaux attributs des diasporas où la cause de l'exil, sa durée, son espace ainsi que le degré de cohésion communautaire et l'existence de liens, réels ou imaginaires, avec le territoire ou le pays de référence sont discriminants et permettent de cerner " un modèle " dont les configurations empiriques s'écartent plus ou moins.

Pour Robert Fossaert (1989), " *l'effectif, la confession, " l'ethnicité " ou les projections coloniales ne suffisent jamais à définir une diaspora et l'on peut évidemment en dire autant de la communauté langagière, de l'activité commerciale, de l'errance plus ou moins permanente ou de l'absence d'un territoire ou d'un État de référence* ". Les diasporas combinent ces éléments à certains moments de leur histoire, mais l'on ne peut pas définir une forme idéal-typique de diaspora " *valable en tous lieux et en tous temps* ". Il propose d'étudier les diasporas à " *l'échelle des systèmes mondiaux et des longues durées* " dans une perspective d'une macrosociologie historique pour en comprendre les transformations et les dynamiques.

De nombreux auteurs ont proposé des typologies combinant différents critères. Alain Médam par exemple, dresse une typologie des diasporas essentiellement basée sur le degré de cohésion et le dynamisme de l'organisation diasporique. Il opère ainsi une distinction entre diasporas cristallisées et diasporas fluides. Parmi les diasporas cristallisées ou flottantes on trouve les diasporas *dynamiques* qui connaissent une très grande efficacité de leurs réseaux transnationaux comme la diaspora chinoise, qui s'est dotée d'institutions financières et qui pratique l'entrepreneuriat ethnique. De l'autre côté se trouvent des diasporas *amorphes* avec des réseaux qui sont très peu efficaces.

Michel Bruneau (1995) propose une typologie basée sur ce qui fonde selon lui l'organisation de la diaspora : l'entreprise (pour les Libanais), la religion (Juifs, Grecs pontiques) et la politique (Tibétains, Palestiniens).

Gabriel Sheffer (1993) opère une distinction simple entre diaspora n'ayant pas d'Etat d'origine, ou ayant été privée d'État (*stateless*), et les diasporas ayant un État d'origine (*state-based*). Robin Cohen (1997) enfin propose une typologie forgée à partir d'observations empiriques. Elle combine une ou plusieurs caractéristiques : victime/réfugié ; impériale/coloniale ; travail/service ; commerce/affaires/professionnel ; culturel/hybride/post-moderne.

Si ces typologies plus ou moins sophistiquées permettent, selon Martine Hovenessian (1998), de " *donner un sens à une notion ou plutôt à lui assigner un principe de réalité* ", elles ne clôturent pas sa définition. La notion de " *dynamique diasporique* " serait alors plus appropriée pour approcher ce qu'elle nomme " *une nouvelle catégorie de l'altérité* ".

### *Dynamique " diasporique " et formation identitaire*

Emmanuel Ma Mung (1995) définit le rapport des diasporas à l'espace comme une caractéristique particulière de ces formations transnationales qui les différencie des autres groupes migrants : la " *perception d'extra-territorialité, qui est une forme particulière de représentation de soi dans l'espace*". La diaspora ne peut se reproduire dans " *un espace physique clos, circonscrit et tangible[...]*". " *Elle se reproduit alors dans un espace imaginaire, fantasmé, reconstruit à l'échelle internationale*". Les niveaux d'analyses pertinents se situeraient donc au niveau transnational et au niveau local.

Pour d'autres chercheurs le fonctionnement en réseaux transnationaux ne suffit pas à définir une diaspora même si l'on peut noter des " *similitudes structurelles*" entre les deux types d'organisation. M. Hovanessian analyse donc la construction des diasporas en terme d'identité : " *Ainsi les diasporas ne se mesurent plus uniquement en terme de dissémination spatiale et de mobilités migratoires mais en terme de projet identitaire*". Son apport à l'analyse sociologique des diasporas réside dans une approche " *contournée* " qui s'appuie sur

une conceptualisation produite dans le champ des relations interethniques : "*La problématique des diasporas fait partie intégrante de la sociologie des relations interethniques en France qui, à partir du débat critique du modèle républicain d'intégration, rend lisible chez les populations d'origine étrangère, des compétences langagières, relationnelles, culturelles et professionnelles acquises dans plusieurs espaces migratoires*".

D'autres auteurs enfin voient dans la diaspora " la conséquence d'une histoire politique " (Ter Minassian 1995, Yacoub, 1995). Mais comme le souligne M. Hovanessian : "*cette appréhension des diasporas associée à un destin géopolitique pose la contrainte massive d'une exclusion du territoire, d'un départ ou d'un déplacement forcé, engendrant dans l'exil, une " conscience de minoritaire "*. Toute la question demeure dans ce passage de la conscience de minoritaire à l'évocation d'une organisation en diaspora. "

### *Diaspora, réseaux et circulation migratoire*

La problématique de la circulation migratoire occupe une place prépondérante dans l'analyse des diasporas. Pour A. Tarrius, les manières de pratiquer la mobilité sont un trait caractéristique des diasporas, rendues possibles par l'équivalence des lieux pour les membres de la diaspora. On assiste alors à la constitution d'un territoire nomade, dans lequel les groupes de migrants se déplacent indifféremment d'un lieu à un autre. De même pour Robin Cohen (1995) l'expérience diasporique de la fin de l'époque moderne repose sur le rapport entre mobilité des biens matériels et immatériels et des personnes qui accentuent les relations contractuelles et une culture cosmopolite.

D'une manière générale, on peut s'interroger sur l'adéquation du terme " diaspora " à une réalité qu'il est censé décrire ou construire. Ainsi Christine Chivallon (1997) se demande à propos de la diaspora antillaise si "*l'univers antillais ramené à la notion de diaspora et à ses différentes acceptions, nous parle (...) d'une réalité sociale ou de celui qui en construit les formes d'intelligibilité ?*

Reste que les débats actuels sur les diasporas ont en commun de s'inscrire dans un contexte économique de globalisation des marchés. La situation d'interdépendance des économies a permis des mouvements de population importants et mis en contact une diversité des cultures. Dans cette perspective la diaspora est un phénomène éminemment moderne. Par ailleurs, les débats autour des définitions ne concernent pas uniquement le strict point de vue scientifique, ils renvoient également à la dimension du politique et à la légitimité des revendications d'un groupe. Les processus de déterritorialisation, la formation de réseaux transnationaux nous incitent donc à requestionner le concept de diaspora et à y voir une nouvelle dynamique d'organisation sociale qui s'applique à des groupes étendus qui organisent et structurent les modalités de leur vie économique, sociale, religieuse, culturelle, familiale en fonction des réseaux transnationaux.

## 3. LES RESEAUX MIGRATOIRES

L'analyse en terme de réseaux sociaux est apparue avec les travaux de l'École de Chicago dans les années vingt aux États-Unis. Elle n'a cependant trouvé en France son plein rendement que tardivement avec notamment le développement de la sociologie urbaine.

Les chercheurs américains et anglo-saxons sont les premiers à proposer un usage problématisé des réseaux migratoires. Ainsi Douglas Massey, qui étudie les migrations à la frontière États-Unis / Mexique, définit le réseau migratoire comme "*l'ensemble des liens interpersonnels qui relient les migrants, les futurs migrants, et les non-migrants dans les espaces d'origines et de destination, à travers les liens de parenté, d'amitié, et une origine communautaire partagée*".

Isabelle Taboada-Leonetti, dans une étude sur la communauté chinoise d'Ile de France montre son usage performant dans la recherche sur les immigrés chinois : "*nous avons choisi d'étudier le fonctionnement des populations immigrées d'origine chinoise à partir d'analyses en réseaux, qui ne préjugent pas a priori d'un quelconque niveau de structuration ou de territorialisation*" (Guillon, Ma Mung, Taboada-Leonetti, 1994). Elle relève aussi que "*l'analyse des structures des relations des migrants en terme de réseau a l'avantage de dépasser le dualisme "relations avec les compatriotes/rerelations avec le pays d'accueil" qui est le propre des études classiques sur l'immigration*".

### *Place et rôle des réseaux dans le processus migratoire*

Nombreux ont été les chercheurs qui ont analysé la fonction des réseaux migratoires en termes d'offre d'opportunités et instances d'adaptation et de sélection des migrants. Dans cette perspective, Isabelle Taboada-Leonetti opère une distinction entre les "réseaux primaires" (adaptation et sélection des migrants) inhérents à toutes les vagues migratoires, et les "réseaux volontaires stratégiques" qui sont construits par le groupe migrant au-delà de leur temps d'adaptation à la société d'accueil. Lorsqu'ils maîtrisent les réseaux de la société d'accueil, le choix de recourir à des réseaux de compatriotes est le plus souvent stratégique.

Light et al. (1993) ont montré quant à eux que le réseau est une ressource ethnique compétitive qui peut dans certains contextes modifier l'économie locale en la stimulant grâce aux transferts de fonds des nouveaux migrants et par l'achat de logements ou d'entreprises. Dans la même perspective, l'analyse du système commercial jerbien menée par Hassan Boubakri (1985) met en évidence le fait que le commerce ethnique en créant une offre d'opportunité favorise la circulation migratoire des entrepreneurs migrants par le recrutement de nouveaux employés ou associés dans le pays d'origine et le développement des activités commerciales sur les deux rives de la Méditerranée. A. Benveniste (1994) va dans le même sens en montrant que "*Les réseaux d'immigrés constitués sur une base régionale – réseaux de Juifs tunisiens, des Pakistanais du Pendjab, par exemple – fonctionnent comme autant de niches économiques, procurant au début la sécurité contre l'extérieur inconnu, puis l'intégration professionnelle, débouchant parfois sur la réussite économique.*"

L'approche la plus fructueuse depuis quelques années a consisté à mettre en relation la problématique des réseaux migratoires et le développement de l'entrepreneuriat ethnique. Les travaux notamment de Light et al. (1993) et de Ma Mung (1994) ont bien mis en évidence les liens entre entrepreneuriat ethnique, réseau familial et circulation migratoire particulièrement important dans certaines migrations.

## *Réseaux migratoires et logique de l'offre et de la demande*

Les théories économiques qui ne prennent en compte que l'offre de main-d'œuvre dans le pays émetteur et la demande dans le pays receveur (*push et pull*) négligent les ressources en emplois créées par les groupes migrants, notamment dans le secteur de l'entrepreneuriat ethnique. Une vue plus complète doit donc tenir compte de l'interaction entre offre et demande dans les deux marchés. Issu des théories économiques néo-libérales, le modèle *push et pull*, critiqué par Malmberg par exemple, présuppose que la migration répond à des conditions économiques dans le pays d'origine et d'accueil, que les migrants ont une information de qualité, et que la décision de migrer est basée sur un choix économique rationnel. Les limites du modèle résident principalement dans le fait qu'il considère les personnes comme stables spatialement alors que les populations peuvent connaître des mobilités avant de partir vers les pays industrialisés. Le modèle est, selon notre auteur, inopérant parce qu'il ne prend en compte ni la distance géographique, ni le potentiel migratoire, ni les opportunités de migrer, ni les variables politiques, démographiques et socio-économiques, ni le fonctionnement des systèmes migratoires et ses implications, ni la plus ou moins grande accession des migrants à l'information (la décision de migrer ne dépend pas uniquement de choix économiques, et elle n'est pas exclusivement individuelle) et enfin parce qu'il ne tient pas compte du capital social des migrants. En définitive Malmberg conclut que la migration répond et s'adapte à des conditions évolutives et non statiques comme le propose le modèle *push et pull*.

Les recherches en termes de réseaux migratoires ont l'avantage d'analyser les migrations au-delà de la prise en compte de la seule logique de l'offre et de la demande des différents marchés du travail. Ils donnent donc à l'action et à la dynamique sociale des groupes migrants une place importante dans la compréhension de leur mobilité.

## *Du réseau aux systèmes migratoires*

L'analyse des systèmes migratoires est apparue au début des années soixante-dix dans la littérature américaine, afin de comprendre les interrelations entre les différents réseaux migratoires. Mabogunje (1970) est le premier à théoriser les systèmes migratoires qu'il définit comme "*l'interrelation entre le pays d'origine et celui de destination, à travers des flux d'information, des contacts personnels, des réseaux sociaux, et la façon dont ces relations influencent les destinations des flux migratoires*". Monica Boyd (1989) relève que : "*by the late 1980s, researchers increasingly recognized the need to consider migration as a dynamic system in which migration both represented and evolved from linkages between sending and receiving countries. Networks represented one such link*".

Selon Mabogunje la migration doit être étudiée comme "*circulaire, interdépendante et comme un système progressivement complexe et se modifiant lui-même*". Elle devient un phénomène auto-entretenu du fait de la dynamique même du système et de la mise en place de réseaux qui réduisent le coût économique et psychologique. D'autres auteurs présentent les systèmes migratoires comme des structures souples, évolutives et non figées. Pour Lim (1992) une réflexion sur les flux et les échanges doit se concentrer sur l'étude des processus dynamiques et des systèmes qui mettent en relation les pays émetteurs et receveurs de travailleurs migrants. Le marché international du travail n'est pas simplement régi par l'offre et la demande dans les pays émetteurs et receveurs mais aussi par les interactions entre les

différents marchés. Ces interactions peuvent être le résultat de l'action des multinationales ou des réseaux sociaux transnationaux.

L'analyse systémique présente pour de nombreux auteurs de limites, notamment parce qu'elle ne permet que très imparfaitement de prendre en compte ce qui relève de la stratégies des acteurs. Selon Faist (1997) la faiblesse des analyses systémiques réside dans la difficulté à conceptualiser les liens sociaux entre les migrants et les non-migrants au sein des familles et des réseaux. Douglas Massey (1993) insiste dans cette logique sur la nécessité d'analyser les migrations à différents niveaux afin d'en comprendre tous les mécanismes (voir le tableau de Faist en annexe). Alan B. Simmons (1989) critique la vision unidimensionnelle des études systémiques qui ne se basent que sur des théories économiques négligeant les effets des politiques d'État et les facteurs socio-culturels. Il propose une nouvelle forme de système migratoire qui intègre les données sociales, culturelles et politiques. Sans développer plus avant une critique de la pertinence des modèles théoriques qui agrègent un ensemble de variables macro-sociales on relèvera cependant leur incapacité à intégrer ce qui relève de la stratégie des acteurs et des leurs choix en matière d'appartenance.

#### 4. APPROCHE QUANTITATIVE DE LA CIRCULATION MIGRATOIRE : DES DONNEES RARES ET EPARSEES

Saisir la circulation migratoire de façon *quantitative*, c'est à dire la mesurer, présente des difficultés importantes. En effet, la circulation migratoire relève des relations qui s'établissent entre différents pôles géographiques (aires d'origine et d'installation) au motif de la présence d'un groupe social particulier qui organise ces relations : les migrants. Ce n'est donc pas l'ensemble des relations d'une catégorie donnée d'éléments (personnes, produits etc.) entre ces pôles qu'il faut comptabiliser mais ceux qui, dans cette catégorie, sont liés à la présence de ce groupe. Il y a donc une double spécification de la chose ou de la personne à compter : la catégorie dans laquelle on la place en fonction de ses caractères intrinsèques et la nature de la visée sociale pour laquelle elle est en mouvement, et qui lui attribue une signification spéciale en tant que chose ou personne. Or, c'est cette qualification que les systèmes de comptage courants ne peuvent saisir. De surcroît, les statistiques visent, directement ou par sondage, l'exhaustivité du domaine auquel elles s'appliquent. Là encore, compte tenu de la nature de ce qui est à compter, elles sont peu opérantes.

La circulation migratoire ne peut s'appréhender, au plan *statistique*, qu'à travers les flux : flux de personnes, flux de marchandises, flux financiers et flux d'informations liés à cette circulation. Or, les outils statistiques nationaux classiques mesurent avec difficulté les flux en général et ce type de flux en particulier. Les données disponibles concernent généralement les " stocks " de populations résidentes et de saisonniers et parfois la durée du séjour, les flux sont généralement ceux d'entrées et de sorties saisis le plus souvent en terme de changement de résidence. Mais si ces données, maintenant aisément accessibles grâce au SOPEMI, ne concernent pas directement la circulation migratoire, elles en fournissent néanmoins des indications indirectes qui peuvent servir de base à une première approche de celle-ci. En ce qui concerne la France des données précises et détaillées sont fournies à travers des publications relatives à l'immigration et à la présence étrangère (cf. Lebon 1994, 1996).

Les statistiques concernant les flux financiers ne sont pas toujours utilisables selon les pays vers lesquels ils se dirigent car on sait que, dans certains cas et selon le moment, une partie

très importante des transferts financiers s'effectue par des canaux qui ne sont pas statistiquement repérables (système de la compensation, transferts en espèces par porteurs etc.). Elles peuvent néanmoins donner une indication générale sur l'évolution de ces transferts.

D'autres données statistiques indirectes sont utilisables. Certains chercheurs (Stéphane de Tapia, 1998, par exemple) prennent en considération ce qui relève de la "logistique des transports" en faisant l'hypothèse que l'évolution de celle-ci entre pays d'origine et pays d'accueil a quelque chose à voir avec celle de la circulation migratoire entre ces pays. Cette logistique concerne, par exemple, le nombre de lignes et de vols aériens, le nombre de lignes de cars et la fréquence de desserte, le nombre de passagers dans ces deux types de transports, le parc automobile etc. La fluctuation de leur niveau étant supposée en rapport avec la circulation migratoire. Pour ce qui est des flux d'information, ces chercheurs portent, dans la même visée méthodologique, une attention particulière à ce que l'on pourrait appeler la "logistique satellitaire", en ceci que son évolution est un indicateur de celle des flux d'information de sens pays d'origine/ pays d'accueil et inversement. Ils ont envisagé un autre indicateur des flux d'information qui pourrait être constitué par le niveau des relations téléphoniques entre les différents pôles. Mais établir ces statistiques requiert d'avoir accès à des données qui sont difficilement accessibles car souvent considérées comme stratégiques par les sociétés d'exploitation des réseaux téléphoniques.

Certaines statistiques permettent d'approcher de plus près la circulation migratoire : celles concernant les flux d'entrées et de sorties de personnes saisies comme franchissement des frontières nationales du pays considéré. Ces données sont généralement produites par les services des polices des frontières, mais elles sont d'un accès inégal selon les pays considérés.

A partir des éléments chiffrés que l'on a pu réunir dans le rapport, et malgré leur caractère éparé et partiel, il est possible de conclure à un développement très sensible de la circulation migratoire. Ainsi, en ce qui concerne la circulation *turque*, on peut souligner que le total entrées + sorties de Turquie de ressortissants turcs a été multiplié par 5,9 en vingt ans, passant de 959 000 en 1970 à 5 623 000 en 1990. Pour les années 1986 et 1989, le nombre de sorties est passé de 1 734 000 à 2 590 000, soit une progression de 59%. L'évolution de l'activité de la compagnie aérienne THY est indicateur indirect mais significatif de cette tendance. Le nombre total de passagers transportés est passé, en deux ans seulement, de 3 745 320 en 1988 à 4 936 642 en 1990 (+32%). La circulation *tunisienne* a, elle aussi, augmenté : le nombre d'entrées en Tunisie (voies maritimes + voies aériennes) de Tunisiens résidant à l'étranger est passé en une année de 557 900 en 1993 à 594 300 en 1994, soit une progression de 6,5% sur une année seulement. Au *Maroc*, le nombre de résidents quittant le territoire au motif de tourisme est passé de 362 649 en 1986 à 809 571 en 1989. Autre indication significative du développement de la circulation migratoire marocaine : le nombre de passagers marocains embarquant à Algésiras durant l'été. Celui-ci a augmenté de 15,2% entre 1987 et 1991 passant de 525 841 à 605 838. Le nombre de voyageurs transportés par autocars entre la France et le Maroc, même s'il ne permet pas de repérer les Marocains, est très significatif de l'intensification d'une forme de circulation : 21 354 voyageurs transportés en 1983 et près de 4 fois plus onze plus tard (82 618 voyageurs en 1994). Enfin, un autre indicateur indirect est constitué par l'évolution du trafic passagers, véhicules légers et véhicules lourds dans le port de Tanger. Pour les années 1989 et 1994, le trafic passagers est passé de 1 131 338 à 1 614 052 (+ 42,7%), celui des véhicules légers de 124 780 à 310 125 (+ 148,5%) et celui des véhicules lourds de 20 292 à 44 843 (+ 121%).

Seules des enquêtes spécifiques permettraient d'obtenir des informations quantitatives sur la circulation migratoire, mais, comme nous l'avons vu, les études sur ce thème sont peu nombreuses. Une connaissance de la circulation migratoire dans son aspect quantitatif demande que soient initiées des études qui feraient le point sur les données éventuellement accessibles, leur nature, le traitement que l'on peut en faire et la qualité des résultats que l'on peut en attendre. Des recherches pourraient également être suscitées qui consisteraient à établir des statistiques à partir de comptages sur un segment particulier de la circulation migratoire. Enfin, la constitution de bases de données homogénéisées afin de pouvoir établir des comparaisons, mériterait d'être encouragée.

## Conclusion

Au terme de ce bilan bibliographique consacré à la circulation migratoire il convient de remarquer que depuis une dizaine d'années se développe dans les sciences sociales une sociologie des réseaux transnationaux, notamment en France et au Royaume-Uni. Ces formes d'organisations sociales basées sur des appartenances multiples obligent les chercheurs à revisiter les notions qui jusqu'à présent servaient à analyser les phénomènes migratoires. Jusqu'à la fin des années 60, le schéma des migrations tournantes prédominait. Dans les années 70 (arrêt du mouvement d'immigration, politique appropriée de rassemblement des familles, tentative de promouvoir les retours) l'état français notamment tente de stabiliser le volume existant de main-d'œuvre immigré en favorisant les mesures d'intégration. En misant sur les capacités de substitution que représente la "deuxième génération", on s'acheminait vers un système qui tentait de stopper les ressources de mobilité internationale. En d'autres termes les migrants étaient soit "ici" soit "là-bas", rentrés définitivement, pensait-on. A partir des années 80-90, et les travaux que nous avons analysés le montre, les phénomènes de circulation migratoire se sont accentués et complexifiés; en droit avec les zones de libre circulation dont l'Espace Économique Européen, en droit aussi avec l'extension de la durée de validité des titres de séjour et en fait avec la constitution de diaspora, la multiplication des réseaux et des filières migratoires, rendant ainsi plus difficile la mesure de cette circulation.

L'interrelation de plus en plus grande des marchés peut à terme amplifier et élargir la circulation migratoire par la densification des échanges dans l'espace européen. Les effets sur les mobilités sont encore sous-estimés, d'autant que le développement de certains pays du Tiers monde peut modifier et accélérer les mobilités alternatives. Notamment parce qu'une économie qui se développe en se fondant sur l'exportation (orientation actuelle des pays en développement) accélère son intégration à l'économie mondiale et augmente son interdépendance avec les autres pays. Développement ne signifie donc pas automatiquement réduction de la pression migratoire, au contraire, et la mobilité sociale activée par les changements économiques peut passer alors par une émigration (Guengant : 1996). De surcroît, les crises économiques en bouleversant les systèmes migratoires (Husson, 1998) peuvent, elles aussi, accélérer et/ou reconfigurer la circulation migratoire.

Les modalités contemporaines de la circulation migratoire mettent en évidence le lien problématique entre territorialité et mobilité. La sédentarisation des populations immigrées s'est paradoxalement accompagnée de la construction de réseaux sociaux et économiques plus

ou moins denses selon les groupes, allant jusqu'à la formation de véritables diasporas qui constituent des ressources pour ses membres, supports de nouveaux rapports sociaux. Ces formes d'organisations sociales relativement autonomes, se fondent sur la multipolarité de la migration et l'interpolarité des relations dans un espace extra-territorial. On passe ainsi de rapports entre nations à la création d'espaces transnationaux propices à de nouvelles articulations entre identité et territoire. Il s'agit alors de mieux comprendre la signification de la construction de réseaux transnationaux de communication, de circulation et d'échanges qui articulent en permanence différents paliers de l'organisation identitaire (Oriol, 1996). En outre la prise en compte des phénomènes que nous avons décrit, devrait renouveler la réflexion sur les politiques mises en œuvre, autant celles d'aide aux retours que celles qui concernent l'intégration et leurs effets dans le cadre d'une complexification accrue des mobilités internationales.

## Bibliographie

- ARMSTRONG J.A. (1976) Mobilized and proletarian diasporas, *American Political Sciences Review*, pp. 393 – 408.
- BENVENISTE Annie (1994) "Le territoire immigré et ses réseaux" in Martine Fourier & Geneviève Vermès (dir.) *Ethnicisation des rapports sociaux. Racismes, nationalismes, ethnicismes et culturalismes*, Paris, ENS Editions Fontenay/St-Cloud, Editions L'Harmattan, pp.140-148.
- BETEILLE Roger (1974) *Les Aveyronnais . Essai géographique sur l'espace humain*, Thèse d'Etat, Poitiers, 573 p.
- BETEILLE, Roger (1981) Une nouvelle approche géographique des faits migratoires : champs, relations, espaces relationnels. *L'Espace géographique*, n°3, pp. 189-197.
- BOUBAKRI Hassen (1985) Emigration commerçante en France et nouveaux comportements immobiliers à Ghomrassen, *Les Annales de la recherche urbaine*, n°25, pp.96-103.
- BOYD Monica (1989) Family and personal networks in International Migration : recent developments and new agendas, in *International Migration Review*, 87, Vol. XXIII, n°3 fall, pp.638-670.
- BRUNEAU Michel (1995) *Diasporas*, Paris, Reclus, 190 p.
- CHARBIT Yves, HILY Marie-Antoinette, POINARD Michel, PETIT Véronique (1997) *Le va-et-vient identitaire : migrants portugais et villages d'origine*, Paris, Presses Universitaires de France ; INED, 144 p. (Travaux et documents Cahier ; 140)
- CHIVALLON Christine (1997) De quelques préconstruits de la notion de diaspora à partir de l'exemple antillais, *Revue européenne des migrations internationales*, vol.13, n°1, pp.149-160.
- COHEN Robin (Ed.) (1995) *The Cambridge survey of world migration*, Cambridge, Cambridge University Press, 570 p.
- COHEN Robin (1997) *Global diasporas. An introduction*, London, UCL Press, 228 p.
- COURGEAU B. (1970) *Les champs migratoires en France*, Paris, PUF, 158 p. (Travaux et documents. Cahier : 58)
- FAIST Thomas (1997) From common questions to common concepts, in HAMMAR Thomas et al.(eds) *International Migration, immobility and development. Multidisciplinary perspectives*, Oxford, New York, Berg, pp. 247-276.

- FAIST Thomas (1997) The crucial meso-level, in HAMMAR Thomas et al. (eds) *International Migration, immobility and development. Multidisciplinary perspectives*, Oxford, New York, Berg, pp. 187-218.
- FOSSAERT Robert (1989) “ Devenir et avenir des diasporas ” in *Hérodote*, n° 53, pp. 158-168.
- GONIN Patrick (1997) *D'entre deux territoires. Circulations migratoires et développement entre le bassin du fleuve Sénégal et la France*, Thèse HDR, Université des Sciences et Technologies de Lille, 384 p.
- GUENGANT Jean-Pierre (1996) Migrations internationales et développement : les nouveaux paradigmes, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 12, n°2, pp. 107-121.
- GUILLOIN Michelle, MA MUNG Emmanuel, TABOADA-LEONETTI Isabelle (1994) “ Réseaux locaux, réseaux transnationaux des communautés d'origine immigrée en France. Le cas des populations d'origine chinoise dans la région parisienne ”, *Appel d'offres “ Prospective et territoire ”*, DATAR, lettre de commande n°2620, Groupe de sociologie du travail CNRS/Paris 7, 188 p.
- HOVANESSIAN Martine (1998) La notion de diaspora : usages et champ sémantique, *Journal des anthropologues*, n°72-73, pp.11-30.
- HUSSON Laurence (1998) Les travailleurs immigrés victimes de la crise financière asiatique, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 14, n°1, pp. 253-262.
- LEBON André (1996) *Immigration et présence étrangère en France, 1995-1996*. Ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Ville et de l'Intégration; Direction de la Population et des Migrations (DPM), Paris, 131 p.
- LEBON André (1997) *Migration et nationalité en France en 1996*, Paris, la Documentation française, 103 p.
- LIN LEAN LEAM (1992) "International labour movements : a perspective on economic exchanges and flows" in KRITZ Mary M., LIN LEAN LEAM, ZLOTNIK, Hania *International Migration Systems. A Global Approach*. New York, Oxford University Press, pp. 133-149.
- LIN LEAN LEAM (1992) “ Processes shaping international migration flows ” in *International population conference*, International union for the scientific study of population, New Delhi, 20-27 sept, vol. 2, pp. 131-144.
- LIGHT Ivan, BHACHU Parminder, (1993) *Immigration and entrepreneurship. Culture, capital and ethnic networks*, New Brunswick, London, Transaction Publishers, 381 p.
- LIGHT Ivan, BHACHU Parminder, KARAGEORGIS Stavros (1993) Migration networks and immigrant entrepreneurship, in Ivan LIGHT & Parminder BHACHU *Immigration and entrepreneurship. Culture, capital and ethnic networks*, New Brunswick, London, Transaction Publishers, pp. 25-49
- MABOGUNJE A. L. (1970) Systems approach to a theory of rural-urban migration, in *Geographical analysis*, Vol. 2, pp. 1-17.
- MALMBERG Gunnar (1997) Time and space in *International Migration*, in HAMMAR Thomas et al. (eds) *International Migration, immobility and development. Multidisciplinary perspectives*, Oxford, New York, Berg, pp.21-48
- MA MUNG Emmanuel (1994) L'entrepreneuriat ethnique en France, *Sociologie du travail*, n°2, pp.185-209.
- Ma MUNG Emmanuel (1995) Non-lieu et utopie : la diaspora chinoise et le territoire, in Michel Bruneau, *Diasporas*, Paris, Reclus (diffusion la Documentation française), pp.163-173. [reprint de *L'Espace géographique*, 1994, tome 23, n°2, pp.106-114].

- MA MUNG Emmanuel (1996) *La notion de diaspora et les nouvelles formes des migrations internationales*, Communication présentée au colloque international : Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines ORSTOM-IFEAD et MIGRINTER, Dakar 3-6 déc, 12 p.
- MASSEY Douglas S. (1988) " Theories of international migration : a review and appraisal " in *Population and Development Review*, 19 n° 3, pp. 431-466.
- MASSEY Douglas S. (1990) Social structure, household strategies, and the cumulative causation of migration, in *Population index*, n° 56, pp. 3-26.
- MEDAM Alain (1993) Diaspora / Diasporas. Archétypes et typologie, *Revue Européenne des Migration Internationales*, vol. 9, n° 1, pp. 59-66.
- MONTAGNE Robert (1954) Etude sociologique de la migration des travailleurs musulmans d'Algérie en France. Cahier liminaire, in Robert MONTAGNE (dir.) *Etude sociologique de la migration des travailleurs musulmans d'Algérie en France (Cahier liminaire, cahier n° 1 à 8)*, pp. 3-33.
- ORIOU Michel (1996) " macro-réseaux et micro-territoires : la difficile articulation des paliers de l'organisation identitaire ", in J. L. GOURDIN, E. PERRIN et A. TARRIUS (éd.), *Ville, espace et valeurs. Un séminaire du Plan Urbain*, Paris, L'Harmattan, pp. 419-427.
- PIEKE F. N. (1992) Immigration et entreprenariat : les Chinois aux Pays-Bas. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol. 8, n° 3, pp. 33-50.
- POINARD Michel (1991) *Les Portugais dans l'Emigration : une Géographie de l'Absence*, Thèse d'Etat, Géographie, Université de Toulouse - Le Mirail, 630 p.
- RIGONI Isabelle (1997) Les migrants de Turquie : Réseaux ou diaspora? *l'Homme et la Société*, n° 125, pp. 39-57.
- SAFRAN W (1990) Ethnic Diasporas in Industriel Societies : A Comparative Study of the political Implications of the " Homeland " Myth. In (Simon-barouh, I. et Simon P.J dir) *Les étrangers dans la ville*, Paris, L'Harmattan, pp. 163-177.
- SAYAD Abdelmalek (1977) " Les trois " âges " de l'immigration algérienne en France " in *Actes de la recherche en sciences sociales*, juin, pp. 60-79.
- SCHWAB R. (1971) Le champ migratoire, critère d'étude de la genèse et de l'évolution et des structures régionales d'un espace, in *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, pp.365-375.
- SHEFFER Gabriel (1986) *Modern Diasporas in International Politics*, London, Sydney, Croom Helm, 349 p.
- SHEFFER Gabriel (1993) Ethnic diasporas : a threat to their hosts ?, in WEINER M. Ed. *International Migration and security*, Boulder, Westview press, pp. 264-285.
- SHEFFER Gabriel (1993) *Wither the study of diasporas ? Some theoretical, definitional, analytical and comparative considerations*, A paper to be presented at the international conference on the diaspora networks, Cyprus, April 1993
- SIMMONS Alan B. (1989) " World system-linkages and international migration : new directions in theory and method, with an application to Canada " in *International population conference*, International union for the scientific study of population, New Delhi, 20-27 sept, vol. 2, pp. 159-172.
- SIMON Gildas (1979) *L'Espace des Travailleurs Tunisiens en France ( Structures et fonctionnement d'un champs migratoire international)*, Université de Poitiers, Thèse d'Etat, Imprimerie Martineau, 426 p.
- SIMON Gildas (1980) Réflexions sur la notion de champ migratoire international, in *Hommes et Terres du nord : migrations internes et externes en Europe Occidentale. Colloque international de Lille*, Numéro hors-série, pp. 58-92.

- SORRE Max (1955) *Les migrations des peuples : essai sur la mobilité géographique*, Paris, Flammarion, 265 p. (Bibliothèque de philosophie scientifique).
- TAPIA Stéphane de (1992) Le champ migratoire turc : évolution et mutations ( 1974 -1992 ), *Peuples Méditerranéens* ( Turquie, l'ère post - kemaliste ? ) n° 60, pp. 135 – 152.
- TAPIA Stéphane de (1995) L'émigration turque : circulation migratoire et diasporas, in Michel Bruneau, *Diasporas*, Paris, Reclus (diffusion la Documentation française), pp.174-188. [reprint de *L'Espace géographique*, 1994, tome 23, n°1, pp.19-28]
- TAPIA Stéphane de, CHAREF Mohamed, GAUTHIER Catherine, (1997) *La circulation migratoire dans les diasporas ouvrières de la méditerranée. Turquie*, Rapport final d'une recherche financée par le ministère de l'éducation nationale et de la culture, MIGRINTER, 224 p.
- TAPIA Stéphane de (1998) Migration internationale et commerce extérieur. La route turque des Balkans – Itinéraire principal et variantes des années 1950 à nos jours, *Relations internationales*, 96, pp.431-449.
- TARRIUS Alain (1992) *Les Fourmis d'Europe : Migrants riches et Migrants pauvres et nouvelles Villes internationales*, Paris, L'Harmattan, (Collection Logiques Sociales), 208 p.
- TARRIUS Alain (1994) Nomadismes, diasporas, errances et réseaux internationaux de l'économie souterraine, *Journal des Anthropologues*, déc . 1994
- TARRIUS Alain (1996) Territoires circulatoires des migrants et espaces européens in Monique Hirschorn & Jean-Michel Berthelot *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?* Paris, L'Harmattan (coll. Villes et entreprises), pp. 103-114.
- TER MINASSIAN Anahide (1995) La diaspora arménienne, in BRUNEAU Michel (dir.) *Diasporas*, Paris, Reclus, pp. 24-41
- WHITE Paul, WOODS Robert (eds.) (1990) *The Geographical Impact of Migration*, Longman, Londres.
- YACOUB Joseph (1995) De Babylone à Paris : la diaspora assyro-chaldéenne, in BRUNEAU Michel (dir.) *Diasporas*, Paris, Reclus, pp. 55-67

Le rapport complet <<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00252013>>

## ANNEXE

Selon Faist (1997), une étude sociologique des migrations internationales nécessite trois niveaux d'analyses : le niveau structurel qui comprend les structures politiques, économiques et culturelles des pays d'accueil et de départ au sein du système international (chômage, instabilité politique...); le niveau relationnel où l'on étudie la densité des relations entre migrants et non-migrants dans le pays d'origine et d'arrivée (formation de réseaux sociaux...) et enfin le niveau individuel où se détermine la liberté de chacun de partir ou rester.

MACRO-NIVEAU : STRUCTUREL	MESO-NIVEAU : RELATIONNEL	MICRO-NIVEAU : INDIVIDUEL
<i>opportunités</i>	<i>collectivités et réseaux sociaux</i>	<i>valeurs, attentes et ressources</i>
<i>(structures politiques, économiques et culturelles)</i>	<i>(relations sociales)</i>	<i>(degré de liberté)</i>
<p>Opportunités économiques : - revenu et différence de chômage, accès au capital</p> <p>Opportunités politiques : - régulation de la mobilité spatiale (réglementations nationales et internationales) - répression politique et conflits inter-ethniques - interdépendance dans les relations inter-étatiques</p> <p>Ensembles culturels : - normes dominantes et discours</p> <p>Démographie et écologie : - croissance de la population - disponibilité en terres arables - niveau technologique</p>	<p>Liens sociaux : - liens forts : familles et ménages - liens faibles : réseaux de migrants potentiels, de non-migrants et d'intermédiaires - liens symboliques : organisations religieuses et ethniques</p> <p>Capital social : - ressources disponibles pour les migrants potentiels et non-migrants du fait de la participation aux réseaux et collectivités à travers des liens faibles, forts et symboliques.</p>	<p>Valeurs individuelles : (objectifs, préférences et attentes) - santé, statut, confort, stimulation, autonomie, affiliation et moralité</p> <p>Ressources individuelles: - capital financier - capital humain : niveau de scolarisation, formation professionnelle - capital culturel : visions communes ; prévisions, mémoire, symboles partagés - capital politique : droit de vote.</p>

Traduit de Thomas Faist (1997) par K. Dorai.